



APPEL DE COTISATION¹ - ANNEE 2022

Pour le calcul de votre cotisation ainsi que pour la mise à jour de notre base de données, merci de bien vouloir renseigner les informations ci-dessous et de se référer à la grille tarifaire.

M Fonction

Société

Adresse

Tél.

Courriel

Chiffre d'affaires Euros

Catégorie (se référer au tableau ci-dessous) :

Si après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association EDIFICAS France, ma société adhère, merci de bien vouloir cocher cette case .

Si votre société ne souhaite pas renouveler son adhésion, merci de bien vouloir cocher cette case .

Fait à Le

Le règlement de votre cotisation peut s'effectuer, soit par virement, soit par chèque à l'ordre d'EDIFICAS. Merci de bien vouloir préciser votre numéro d'adhérent sur vos règlements.

Une facture acquittée vous sera transmise après réception de votre règlement.

Signature et cachet de l'entreprise

¹ Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 en vigueur et au règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles, nous vous informons que vos données personnelles collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par Edificas, en sa qualité de responsable de traitement, destiné à la gestion des appels à cotisation. La base légale de ce traitement est l'exécution du contrat entre vous et EDIFICAS. Les données sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin de l'adhésion et sont destinées uniquement aux personnes habilitées chez EDIFICAS. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit à l'oubli et à la portabilité sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un mél à la personne au sein de notre service en charge de gérer les demandes : secretariat@edificas.org auquel vous aurez joint une copie de votre pièce d'identité, ou par courrier postal : Edificas, A l'attention du secrétariat de EDIFICAS, 200-216 rue Raymond Losserand - 75680 PARIS CEDEX 14.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris 07.

EDIFICAS

Association loi 1901

Siret FR47 395 183 767 00023 – APE 9499Z

Immeuble Le Jour 200-216 rue Raymond Losserand 75680 Paris cedex 14

Tél. +33 (0)1 44 15 60 00

www.edificas.fr

TARIFS EDIFICAS 2022 – Cotisations

Catégorie	Libellé	Cotisation HT
A	Personne physique, experts-comptables, Petite SSII (hors OGA) < 5 salariés	€ 493
B	Entité non SSII quel que soit l'effectif ou le CAHT ou Petite SSII > 5 salariés et CAHT < plafond RSI (247 000 € HT) ou OGA membres FCGA, FCGAA, conférence ARAPL et UNASA	€ 1 200
C	Autre SSII et autre OGA dont le CAHT < 15 millions d'€	€ 1 856
D	Entité du secteur du marché de l'information, autre SSII et autre OGA dont le CAHT > 15 millions d'€	€ 2 615

EDIFICAS

Association loi 1901

Siret FR47 395 183 767 00023 – APE 9499Z

Immeuble Le Jour 200-216 rue Raymond Losserand 75680 Paris cedex 14

Tél. +33 (0)1 44 15 60 00

www.edificas.fr